

Impératif et pronoms personnels COI

Lorsque le verbe au mode impératif a un complément d'objet indirect (COI) les pronoms personnels indirects sont :

moi / toi / lui / nous / vous / leur

Les pronoms personnels COI se placent après le verbe à l'impératif quand la phrase est affirmative :

Exemples : Téléphone à Paul ! Téléphone-lui !

Exercice : Transformez selon le modèle.

Téléphone à Paul et Théo! Téléphone-leur!

Modèle : Tu m'écris une lettre	? → 1	Écris-moi une lettre !
1. Vous nous envoyez un paquet ?	→	
2. Tu me parles ?	→	
3. Nous donnons de l'aide à Paul et Virginie.	→	
4. Tu téléphones à tes amis.	→	
5. Vous nous souriez.	→	
6. Tu m'expliques la leçon ?	→	
7. Vous nous rendez nos affaires ?	→	
8. Tu m'offres un café ?	→	
9. Vous nous donnez une nouvelle chance ?	→	
10 Tu fais peur à ton voisin ?	→	

